

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [veronique girard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ebd1c7c24fe15cae83bcaeb9>

Date d'obtention : 2020-11-24 20:13:47

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est important d'agir rapidement!

Rencontré et rassuré l'auteur du signalement. Remplir avec ce dernier la grille d'évaluation afin d'obtenir les bonnes informations et ce, sans jugement. Rencontré et rassuré la victime du signalement et ce, encore une fois, sans jugement. Remplir la grille d'évaluation. S'assurer de connaître tout ceux impliqués afin de recueillir le plus d'informations possible en remplissant avec eux aussi la grille d'évaluation. s'il semble y avoir possession ou diffusion de pornographie juvénile, on doit confisquer les cellulaires (préalablement mis en mode avion et éteint par le jeune) qui seront par la suite remis au policier. Rencontrer aussi l'instigateur, s'il ne s'agit pas d'acte malveillant, et faire les mêmes étapes qu'avec les autres personnes impliquées. Vérifier les politiques de l'école. Communiquer rapidement avec le policier école après mes démarches. Contacter les parents pour leur expliquer les démarches.

s'il s'agit d'un acte malveillant, rencontrer l'instigateur pour lui expliquer les étapes de l'intervention, confisquer son cellulaire et communiquer immédiatement avec le policier école.

Toutes ces étapes doivent se faire dans le respect de l'intégrité de la personne. Ne jamais regarder les photos

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est très important de rencontrer le plus de personnes impliquées possible pour dresser un bon portrait de la situation et vite stopper la propagation des photos ou vidéos. Il arrive que les jeunes ne nous confient pas toute l'état de la situation par peur de jugement ou de représailles. c'est pourquoi il est important d'agir sans jugement et en étant rassurant.

Je retiens que chaque situation comporte des spécifications importantes à connaître et à faire les bonnes démarches et bien appliquer la méthode sexto.

Je retiens que le partage des photos peut aller vite et être propagées à grandes échelles c'est pourquoi il faut agir rapidement.

Je retiens que les informations peuvent venir de plusieurs personnes mais que la méthode sexto s'adresse aux jeunes fréquentant notre milieu scolaire (victime, instigateur)

Je retiens qu'en tout temps on contacte notre policier école.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que la partie la plus délicate est lorsque nous remplissons la grille d'évaluation avec la victime. Car à cette étape là ou le jeune doit entrer dans les détails de la situation. Ce qui peut occasionner de la gêne, de la peur et ou plusieurs autres sentiments désagréable. C'est pourquoi notre méthode d'intervention est importante.